

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

### TOUTES SPÉCIALITÉS

### SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2014

### ÉPREUVE ORALE DE DROIT OU D'ÉCONOMIE

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

#### **ÉCONOMIE : Éléments de correction Sujet n°10 (sur 20 points)**

PROGRAMME : Première : thème 2, Terminale : thème 8.2
---

**1. Expliquez la notion de partage de la Valeur Ajoutée (barème proposé : 5 points)**

La VA est un indicateur de la richesse produite par les agents économiques. Cette richesse est ensuite partagée entre les facteurs qui ont contribué à sa production : le travail et le capital. Le facteur travail est rémunéré sous la forme de salaires (y compris les cotisations sociales employeur) tandis que le facteur capital perçoit la part résiduelle (EBE assimilé au profit).

**2. Repérez, les quatre grandes périodes d'évolution du partage de la valeur ajoutée en France depuis 1950. (barème proposé : 5 points)**

On distingue quatre périodes :

- avant 1973, la part des salaires dans la VA est aux alentours de 70% ;
- de 1973 au début des années 80, la part des salaires dans la VA augmente pour atteindre 75% ;
- de 1983 à la fin de la décennie 80, la part des salaires dans la VA redescend à un niveau inférieur à 70% ;
- de 1990 à aujourd'hui, relative stabilité autour de ce niveau légèrement inférieur à 70%.

**3. Répondez, de façon argumentée, à la question suivante : Le partage de la valeur ajoutée vous semble-t-il équitable ? (barème proposé : 10 points)**

Arguments démontrant un partage équitable de la VA (la liste n'est pas exhaustive et peut être complétée par le candidat) :

- Le partage est stable depuis une vingtaine d'année (annexe 2).
- Les inégalités de revenus ont baissé sur longue période (annexe 3).
- La hausse des dividendes versés par les sociétés reflète un changement intervenu dans le mode de financement des entreprises (financement direct sur les marchés financier).
- Une baisse trop marquée de la part des profits dans la VA indiquerait une dégradation de la compétitivité des entreprises françaises dans la concurrence internationale.

Arguments démontrant un partage inéquitable de la VA (la liste n'est pas exhaustive et peut être complétée par le candidat) :

- Le partage était plus favorable aux salariés au début des années 80 (annexe 2).
- Aujourd'hui, la relative stabilité de la part des salaires masque une déformation en faveur des plus hauts salaires, qui captent ainsi une part croissante de la masse salariale et de la valeur ajoutée (annexe 1).
- La rémunération des actionnaires, sous forme de dividendes, capte désormais une part historique sans précédent de la VA (annexe 1). Or, cette catégorie de revenus est surtout perçue par les ménages les plus aisés.
- La tendance à la baisse des inégalités de revenus s'est inversée ces dernières années, du fait d'une progression dans le haut de l'échelle des revenus (annexe 3).